

Sauzon. Le port veut rester un indépendant et communal

Le Comité local des usagers permanents des installations portuaires de plaisance (CLUPIPP) s'est réuni afin de débattre des différents projets à venir au port de Sauzon (Morbihan).



Le port de Sauzon a fait l'objet de réflexions lundi 14 mars 2022. | OUEST-FRANCE

[Ouest-France](#) Publié le 18/03/2022 à 15h00

[Écouter](#)

Le [Comité local des usagers permanents des installations portuaires de plaisance](#) (CLUPIPP) s'est réuni lundi 14 mars 2022 avec Nadine Segalen du conseil départemental, Ronan Juhel, le maire, et une vingtaine de participants. Certains points essentiels du port comme : Le point informations, la navette à voile, le catamaran *Saona*, qui a commencé ses rotations l'été dernier et qui réitérera désormais en arrivant exclusivement au port de Sauzon, à partir du mois d'avril. Avec un bon bilan carbone, un tarif attractif et 15 000 voyageurs en 2021, nous ne pouvons que nous réjouir avec les retombées que cela implique. Tous les services sont assurés dans la commune : locations de vélos, de voitures et des arrêts bus pour les trajets sur l'île. 70 %, des personnes venant à [Palais \(Morbihan\)](#) par la Compagnie Océane, arrivent chaque jour au port de Pen Prad par les autocars, soit un nombre de 600 à 700 passagers.

Un port communal indépendant

Le port reste une question communale. Nous ne souhaitons pas être dépendants d'un organisme extérieur, a affirmé Ronan Juhel, faisant état de la Compagnie des ports qui gère les ports de plaisance du Morbihan. Nous avons un côté maritime important. Nous verrons dans le futur, mais pour le moment nous arrivons à effectuer les travaux. Il a aussi rappelé que l'entretien reste sans cesse à effectuer.

Les comptes du port ainsi que certaines tarifications ont été indiqués, consultables sur le site du dernier conseil municipal de la mairie.

Pour les bateaux de croisière, une redevance de 2,60 € sera perçue pour chaque passager descendant.

Les projets pour l'année 2022

Les différents chantiers prévus pour l'année 2022 sont la réparation de la digue de l'embarcadère, gros chantier à venir dû à l'érosion et l'énergie du déferlement avec l'éclairage à revoir ; le bas de cale Saint-Nicolas et la digue de Pen Prad ; la réception de la barge de servitude ; les mouillages moindres impact ; le remplacement des chaînes filles mouillages de Port Bellec et avant-port ; le diagnostic du ponton est aussi en prévisions.

La mise à l'eau des bouées se fera à partir du 18 mars 2022. « Le port sera prêt à accueillir les bateaux début avril. Ils ne pourront cependant pas sortir du port de Pen Prad le jeudi, jour de marché.

Plusieurs problèmes ont été évoqués lors de la réunion : les annexes non enlevées par les propriétaires ; les vitesses qui ne sont pas toujours respectées par tous dans le port et la demande d'un usager pour une porte grillagée avec digicode donnant accès aux bateaux de Pen Prad. À partir d'avril 2022, aucun stationnement abusif ne sera toléré sur le terre-plein près du port de Pen Prad, que ce soit pour les bateaux, pour les voitures ou pour les annexes.

UPPM revue de presse